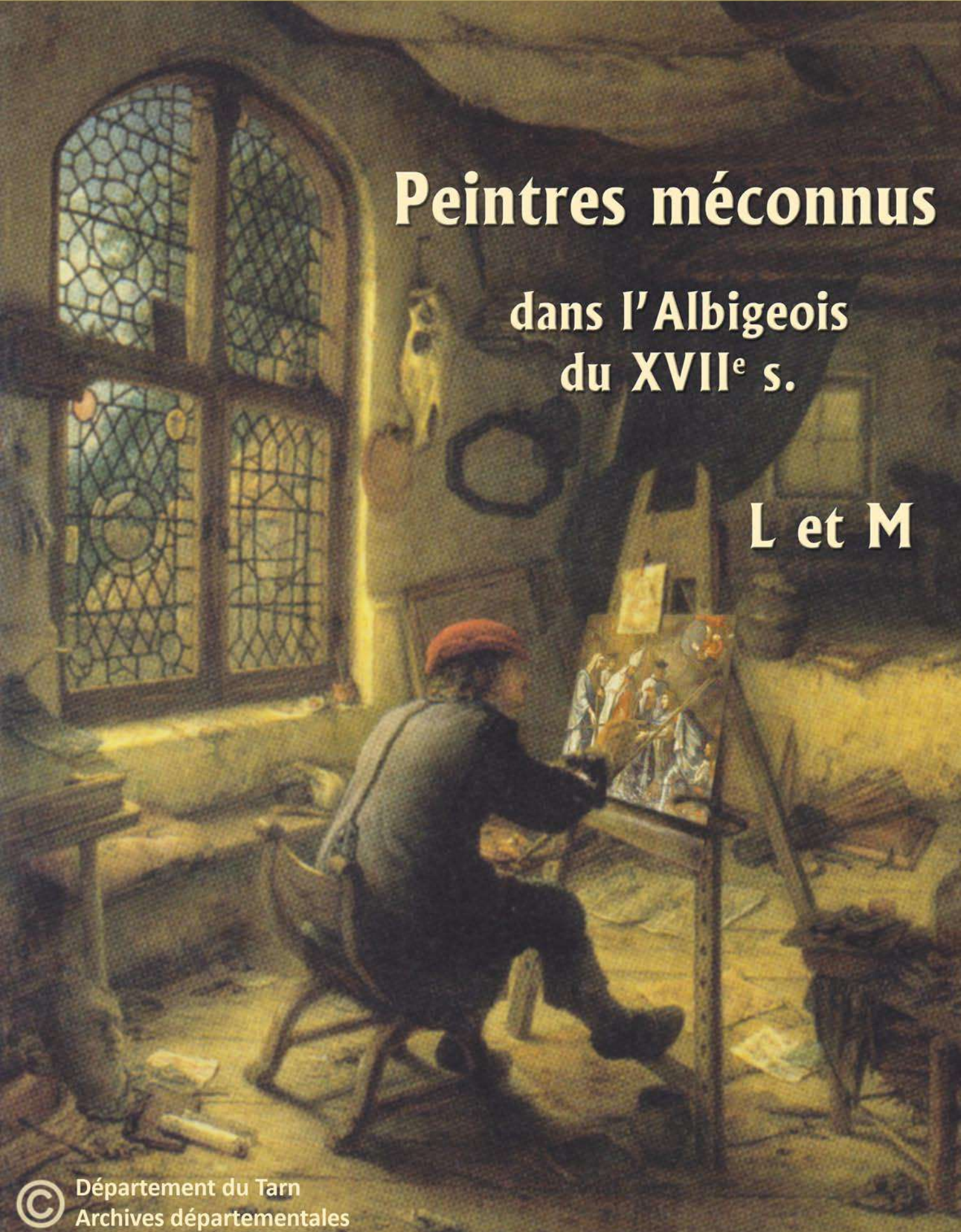


Peintres méconnus

dans l'Albigeois
du XVII^e s.

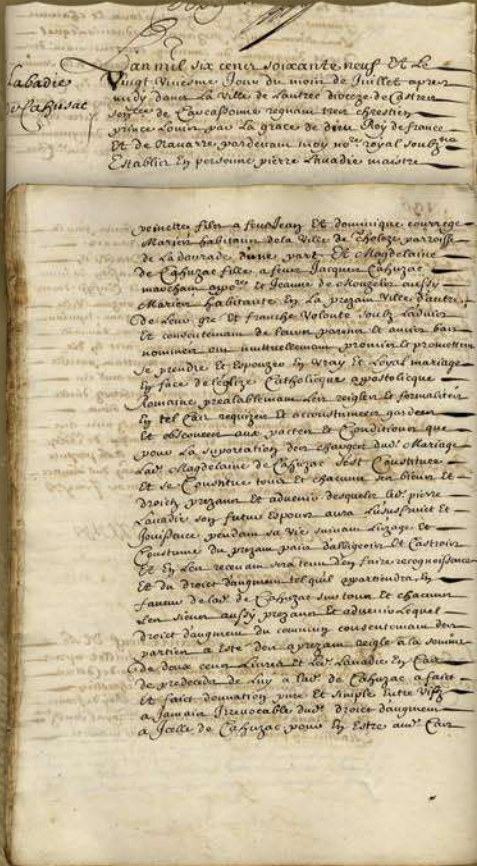
L et M



LABADIE

(Pierre)

Labadies



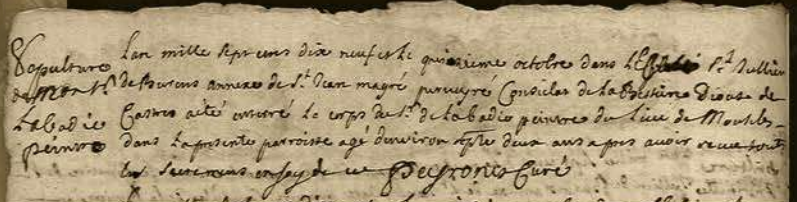
Contrat de mariage de Pierre Labadie et Madeleine Cahuzac, 1669 (AD81, 3 E 20/23)



Acte de baptême mentionnant Jacques Labadie comme peintre, 1700 (AD81, 1 E 139/1) et son acte de sépulture en 1727 (AD81, 1 E 109/1)

Né vers 1647, Pierre Labadie est fils de « Jean et Dominique Courrège, mariés, habitans de la ville de Tholoze, paroisse de La Daurade ». Ses parents sont décédés lorsque le « maistre peintre » contracte mariage à Lautrec, le 21 juillet 1669 devant M^e Bezombes, avec « Magdelaine de Cahuzac, fille à feus Jacques Cahuzac, marchand apothicaire, et Jeanne de Mouzels », habitante de cette commune où sont établis ses frères. Le couple y réside jusqu'à la fin des années 1680 ; leurs enfants, Jacques (? -1727), Françoise (v. 1671-1686), Claire (v. 1675-1678), Jean (1678-1690), Jeanne (1681- ?) et Pierre (1684-1686) sont baptisés en l'église Notre-Dame de Paix (Saint-Remi de Lautrec) et la plupart sont ensevelis « chez les Pères Cordeliers ».

Pierre Labadie gère également, depuis 1672 au moins, le bail à demi-fruits de la métairie de Mouzels ou Fourtou (alors dans le consulat de Lautrec) que son épouse et sa belle-sœur Jeanne Cahuzac possèdent en indivision. Le métayer doit y résider mais, en 1685, est indiqué que le propriétaire se réserve certains bâtiments depuis les baux précédents. En effet, en mars 1690, lors du décès de Jean, la famille est dite « de la métairie de Mousels, paroisse St-Julien de Burens », annexe de Saint-Jean de Magreperbeyre (auj. Jonquières), et l'adolescent enterré dans cette église. Pour la capitation, en 1695, Pierre Labadie est néanmoins recensé à Lautrec, et doit payer 3 livres en tant que peintre, comme nombre d'artisans. Il décède le 15 octobre 1719 à Mousels, âgé de 72 ans environ. Son fils Jacques y meurt également en 1727, quinquagénaire ; il est « commercéant », alors qu'il était dit « peintre » en 1700, lors du baptême de l'une de ses cousines Cahusac. Ils sont ensevelis dans l'église de Burens, où le droit de sépulture a été octroyé à Pierre Labadie et les siens en considération d'un travail qu'il y a effectué, « du costé du midy vis-à-vis la porte de lad. église et un peu au dessous de la chappelle de M^r de Labessière ».



Sépulture de Pierre Labadie le 15 octobre 1719 à Mousels, paroisse de St-Julien de Burens, mentionnant son travail de peintre et sa sépulture à Burens.

Dès 1670, Pierre Labadie est sollicité par le chapitre collégial de Lautrec pour 4 tableaux destinés aux églises de Saint-Sulpice (comm. de Lautrec), de Saint-Jean de Magreperbeyre, de Jonquières et de Burens (comm. de Jonquières), en dépendant. Le bail, retenu le 15 septembre par M^e Sabatié, de Lautrec, indique que chaque toile doit représenter un Christ en croix avec la Vierge et le patron de la paroisse (les saints Sulpice, Jean, Jean encore pour Jonquières, et Julien pour Burens). Il est stipulé que le tableau de Saint-Jean de Magreperbeyre sera « de l'auteur et largeur de celui de Gaix ». Le prix convenu (27 livres pour Saint-Sulpice, 24 pour chacun des autres) se monte à 99 livres, dont lui seront payés « ung tiers au comancement de bezonhe, le dernier a fin de lad. besonhe » avant le 1^{er} janvier suivant.

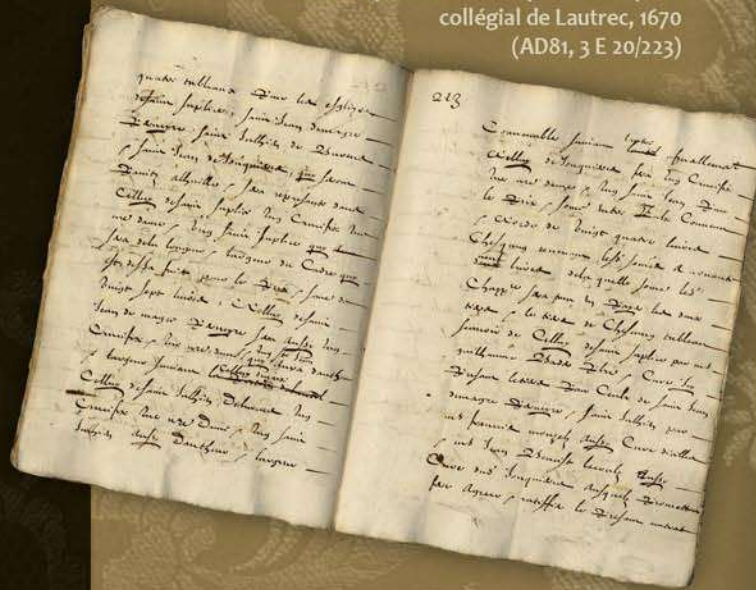
La commande la plus connue de Pierre Labadie est effectuée en 1676. La confrérie du Saint-Sacrement établie dans l'église Notre-Dame de La Paix passe avec lui un bail à besogne le 17 mars devant M^e Besombes, notaire de Lautrec : il s'agit de réaliser un tableau de « la Sainte Cène de Nostre Seigneur Jésus Christ », dont lui est fourni « le dessein en taille douce sur un petit châssis de leur main paraphé ». Il doit peindre la reproduction de cette gravure « selon son art de belles et fines colleurs à l'exception de l'azeur d'oultre mer » pour la somme de 100 livres, dont la moitié lui est versée à la signature de l'acte. Le solde sera acquitté lorsque le tableau achevé sera délivré, avant « la prochaine feste de la Pentecoste ». Ce paiement final n'intervient que le 9 août 1677, augmenté de 12 livres que le régent vieux de la confrérie lui octroie « pour avoir blanchy avec plastre le restable auquel est attaché led. tableau sur l'autel mage de la susd. esglise ».

Azeur d'oultre mer

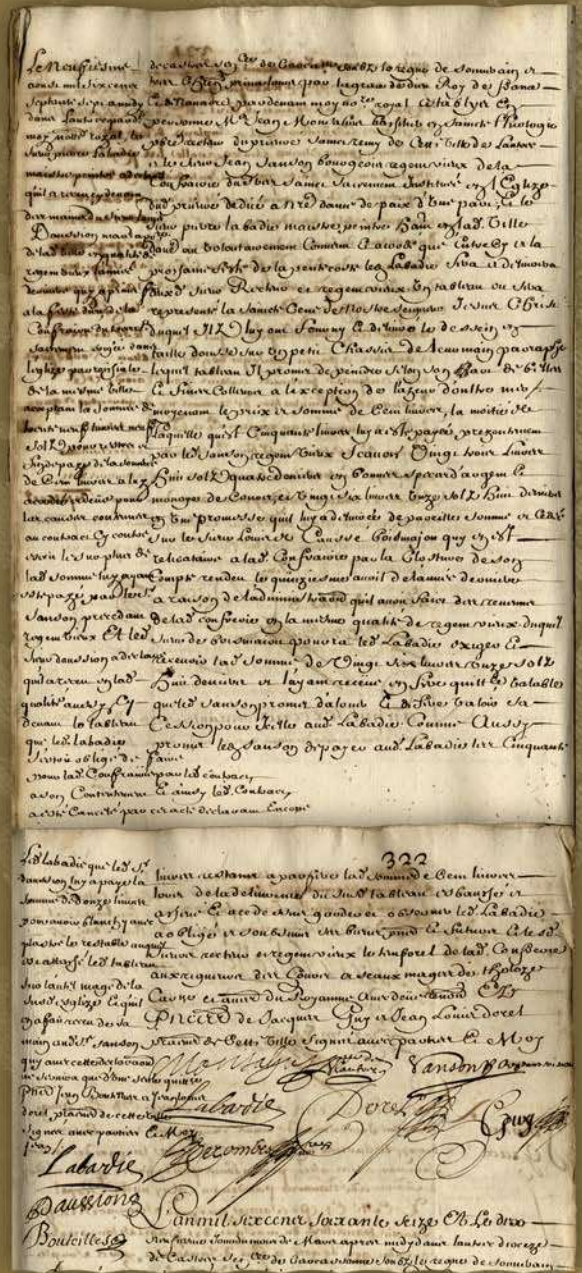
Le bleu outremer, extrait du lapis-lazuli, roche métamorphique principalement importée d'Afghanistan, est très prisé en peinture. Il est utilisé depuis l'Antiquité, mais demeure extrêmement onéreux jusqu'au XIX^e siècle (plus cher que l'or à certaines époques). Un outremer artificiel est créé en 1826 par l'industriel français Jean-Baptiste Guimet et le chimiste allemand Christian Gmelin. Il est utilisé pour la première fois en 1827 pour le tableau L'Apothéose d'Homère (musée du Louvre, Paris) par le peintre Ingres, qui se dit « très satisfait du résultat ». L'outremer véritable tombe alors en désuétude.



Bail de quatre tableaux pour le chapitre collégial de Lautrec, 1670 (AD81, 3 E 20/223)



Commande de La Cène de Lautrec, 1676 (AD81, 3 E 20/223)





La Cène de Pierre-
Paul Rubens, 1631
(Pinacoteca di
Brera, Milan)

Tableau « La Cène » de Labadie
à Lautrec (cl. CAO)



Gravure par Bodius de La Cène
de Rubens (Petit Palais, musée des
Beaux-arts de la Ville de Paris)

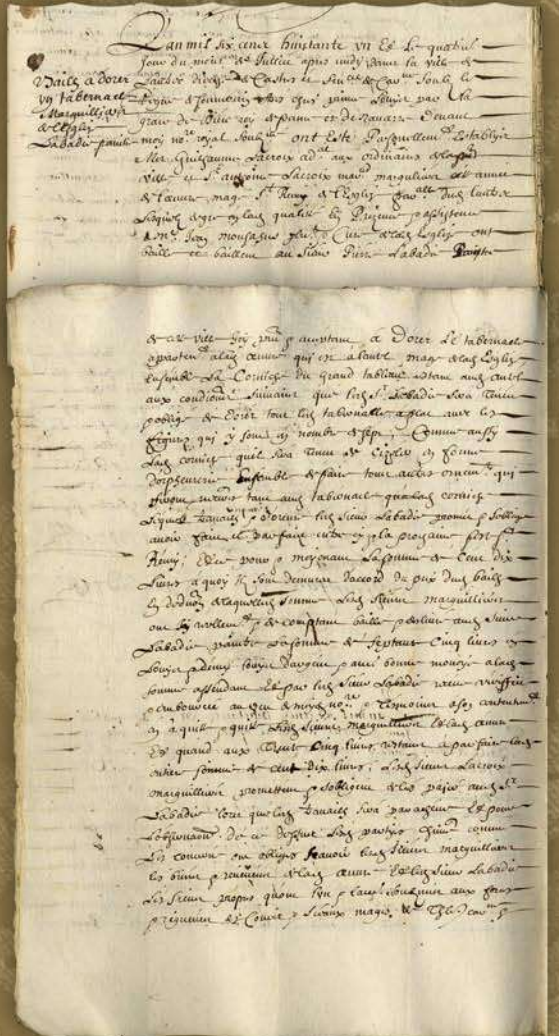
Ce tableau est disparu depuis longtemps (de nos jours, ce décor est constitué par une Crucifixion datée de 1610) lorsque, en 1996, est retrouvée, sur le sol de la sacristie de Saint-Remy de Lautrec, une toile de dimensions importantes (190 x 170 cm) paraissant provenir d'une chapelle du voisinage. Elle correspond à ce bail, repéré en 1925 par l'archiviste Charles Portal. Lors de la proposition d'inscription de cette Cène sur la liste supplémentaire des Monuments historiques, un spécialiste de la peinture du XVII^e siècle reconnaît en elle la copie d'une toile de Rubens, plus grande (304 x 206 cm), exécutée en 1631-1632 pour l'église Saint-Romuald de Malines, en Belgique. De plus, la toile de Lautrec est inversée par rapport à l'original, conservé à Milan, confortant ainsi la thèse de copie par la gravure. Si elle présente des variantes avec celui-ci, elle est, en revanche, en tous points semblable à une petite toile conservée au Portugal, esquisse réalisée par Rubens lui-même, probablement en 1632, alors qu'il détenait encore l'œuvre initiale. Si le tableau de Lautrec ne présente pas un intérêt artistique majeur, il est une preuve de la circulation du « dessin en taille douce », les gravures des œuvres de grands maîtres se multipliant au XVII^e siècle. Encrassé, déchiré, altéré par l'humidité, il est restauré en 2001 et placé dans une chapelle latérale.

Un acte d'obligation, passé le 11 avril 1677 devant M^e Gleizes à Lautrec, indique que Pierre Labadie a réalisé un « *tableau et surciel* » pour l'église Saint-Georges de Berlan, consulat de Montredon (auj. Montredon-Labessonnié, église détruite et remplacée par celle de Bouyrols). Trois de ses paroissiens promettent de lui payer le tiers de la somme de 58 livres qui lui reste dû. Mais cet acte est très succinct et ne fait référence à aucun bail à besogne, de sorte que plusieurs questions restent en suspens : quel est le thème du tableau ? les paroissiens l'ont-ils commandé à titre personnel ou à celui d'une œuvre ?

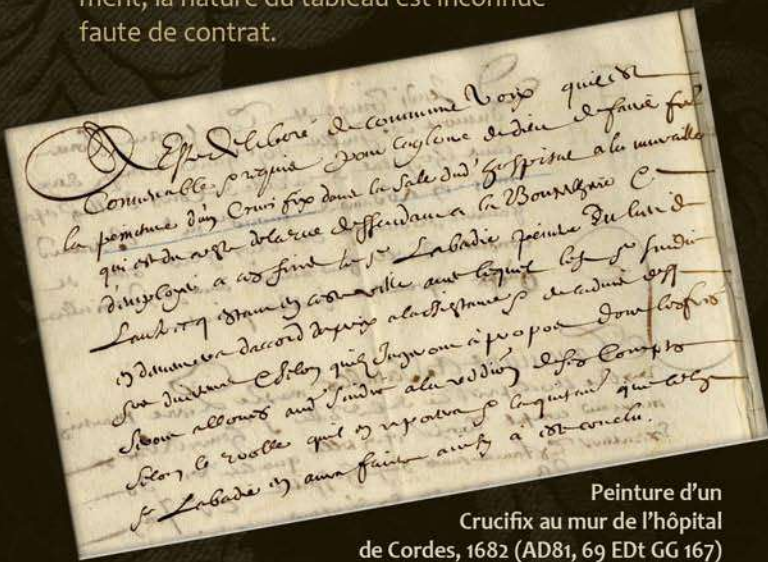
Les marguilliers de « *l'œuvre mage St Remy* », encore à Lautrec, font appel à Pierre Labadie pour des travaux de dorure au maître-autel en 1681 : le 4 juillet est établi un contrat devant M^e Pezet, notaire de la ville, pour « *dorer tout led. tabernacle à plat avec les figures qui y sont en nombre de sept* », « *ensemble la corniche (le cadre) du grand tableau, [...] qu'il sera tenu de cizeler en forme d'orpheverrie* », avant « *la prochaine feste St Remy* » [15 janvier] pour le prix de 110 livres, dont 75 sont payées à la signature du bail.

On retrouve le peintre à Cordes l'année suivante : les administrateurs des biens des pauvres ayant délibéré, le 23 juillet 1682, « *de faire faire la peinture d'un Crucifix dans la sale dud. hospital à la muraille qui est du costé de la rue dessendans à la Boutelherie* », ils décident de confier l'exécution de ce qui semble être une fresque au sieur Labadie, « *estant en ceste ville* ». N'ayant pas trouvé de contrat, nous ne connaissons aucun détail de la peinture, pas davantage le délai ou le prix. D'autre part, peut-être l'artiste se trouvait-il déjà à Cordes pour une autre besogne ?

Le chapitre cathédral de Castres signale, dans son assemblée du 5 août 1688, que Labadie a, suivant son ordre, peint « *un tableau pour l'église de Murasson, pour lequel on luy doibt paier 25 livres* ». Comme il doit venir le lendemain en ville pour apporter le tableau, il est nécessaire de pourvoir à ce paiement. Là également, la nature du tableau est inconnue faute de contrat.



Bail de dorure à Saint-Remi de Lautrec, 1681 (AD81, 3 E 20/226)



Peinture d'un Crucifix au mur de l'hôpital de Cordes, 1682 (AD81, 69 EDt GG 167)

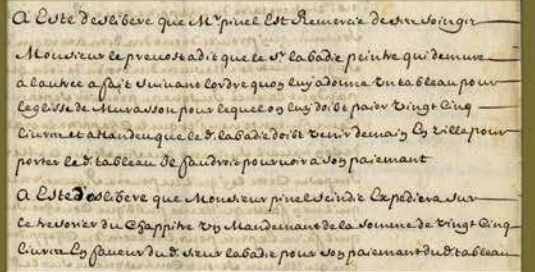


Tableau pour l'église de Murasson (12), 1688 (AD81, G 269)

Bien que Murasson fasse partie du diocèse de Vabres en Aveyron, le prieur antérieur à l'église dépendait de la mense de l'évêché de Castres, lui versant des revenus de son patrimoine foncier tandis que le chapitre cathédral de Castres pourvoyait à l'entretien de l'édifice : réparations en 1636 ou 1665, fournitures d'ornements (devant d'autel, pluvial (chape), dalmatiques, étole et manipule) en 1688.

Décor mural à Saint-Julien de Burens,
commune de Jonquières, 1669 (AD81, 1 E 109/1)

L'an mille six cent quatre vingt six le neuf ou dix caours M^{re}
Pierre Labadie peintre de la ville de Lautrec a achevé
de peindre deux tentes de tapisserie sur la muraille aux deux costés
de l'autel de l'église de St Julien de Burens comme il avoit promis
de faire le jour de l'enterrement d'un de ses enfans en consideration
duquel travail il luy a esté donné droit de sepulture de convention
des parroissiens dudit église St Julien de Burens pour luy et les siens
à l'envers, a l'endroit ou son fils fut enterré le vingt six du mois
de mars dernier qui est du costé du midy vis à vis la porte de l'église
et un peu au dessus de la chapelle de St Delabastre en luy
de ce ne fut ligne personne des parroissiens présent ne sachant
Peyronet prêtre



« Le baptême de Clovis », en l'église Saint-Remi
de Lautrec, 1705 (AD81, 4 Fi 12040)

Labadie

Restauration d'un tableau pour les
Trinitaires de Castres, 1704 (AD81, H 564)

61
+
Novembre 1704
Le 13. Novembre 1704 j'ay payé
à M^{re} Lagon sculpteur cinq livres
pour une grande bordure dorée
à l'allemande M^{re} de au fait de la
St Margie ou St Famille que j'ay
fait accommoder pour le petit retable
lequel tableau par conséquent
est à nous n'ayant esté donné à
Castres Narbonne sup ville
et gâté mais le lay fait mettre
en l'estat ou il est par Labadie
peintre de Lautrec j'ay esté payé
de ce que coûta cette réparation
du dit tableau c'est maintenant
de la bordure dont il s'agit qui est
500 comme dit est et dix livres que
le payeur du chappelle de St
michel et deux sup marquet pour
la grosse boucle de fer à laquelle
il est suspendu en tout cinq
livres douze sous dix deniers 500 12 600

Lors du décès de son fils Jean, en mars 1690, Pierre Labadie, toujours dit « peintre de la ville de Lautrec » mais demeurant à « la métairie de Mousels, présente paroisse St-Julien de Burens », semble passer un accord avec le desservant : il obtient le droit de sépulture dans cette église pour lui et sa famille, en contre-partie de quelques travaux de décoration. C'est ainsi que, le 9 août 1690, Peyronet, prêtre, note dans son registre paroissial que Pierre Labadie « a achevé de peindre deux tentes de tapisserie sur la muraille aux deux costés de l'auteil de l'église de St Jullien de Burens comme il avoit promis de faire le jour de l'enterrement d'un de ses enfans. »

Deux ans plus tard, le 27 juin 1692, il vient de terminer un gros chantier à Graulhet, pour lequel il reçoit la somme de 79 livres des mains des marguilliers de l'église Saint-Projet. La quittance, rédigée par M^e Jean de Montricoux, en donne une description assez détaillée : « un restable en perspective, avec quatre colonnes à façoun de marbre, deux niches avec deux figures reprézantans l'une d'icelle st Project, patron de la paroisse, et l'autre st Salvy, anexe d'icelle, avec le coronement d'iceluy restable, où il y a un Dieu le Père, et au dessus d'icelluy un Cruzifis, une Vierge et un st Jean, et deux anges au pied de la Croix ; de plus, deux rideaux de couleur de roze à chasque costé dud. Cruzifis, peint le cordoun qui sépare la boute (voûte) au tour dud. rideau ; peint deux piesses de tapisserie à façoun [dentellesse] reprézantant un paizage avec les brodeures (bordures) de chasque costé des murailles dud. autel, inprimé par derrière le tableau à cauze qu'il s'escalloit (s'écaillait), bery (verni) icelluy marbre la corniche, repaint les gradins dud. autel, et finalement peint de grizaillie ce quy restoit des murailles du cœur dud. autel au dessoulz des tapisseries ».

Les comptes du couvent des Trinitaires de Castres font apparaître, le 13 novembre 1704, le paiement à un sculpteur de l'encadrement fait pour un « tableau de la Ste Vierge ou Sainte Famille ». Le trésorier indique que ce tableau leur a été donné « dans son jus » par leurs homologues de Narbonne, « tout criblé et gâté, mais je l'ay fait mettre en l'estat où il est par Labadie, peintre de Lautrec. J'ay esté payé de ce que coûta cette réparation dudit tableau. »

La chapelle Saint-Remi, dans la collégiale de Lautrec, renferme un retable au centre duquel figure une toile de 170 x 200 cm, « Le baptême de Clovis par saint Remi ». Ce tableau, signé par Labadie et portant la date « Faciebat 1705 », représente l'évêque saint Remi, en costume épiscopal, accompagné de deux prêtres en surplis, bénissant le roi Clovis. La colombe du Saint-Esprit descend sur saint Remi, tenant la sainte Ampoule dans son bec ; au-dessus de Clovis, un ange présente un écu ovale aux armes de France. Inscrite au titre objet le 10 janvier 1978, cette œuvre est restaurée par l'atelier Bellin en 1980.

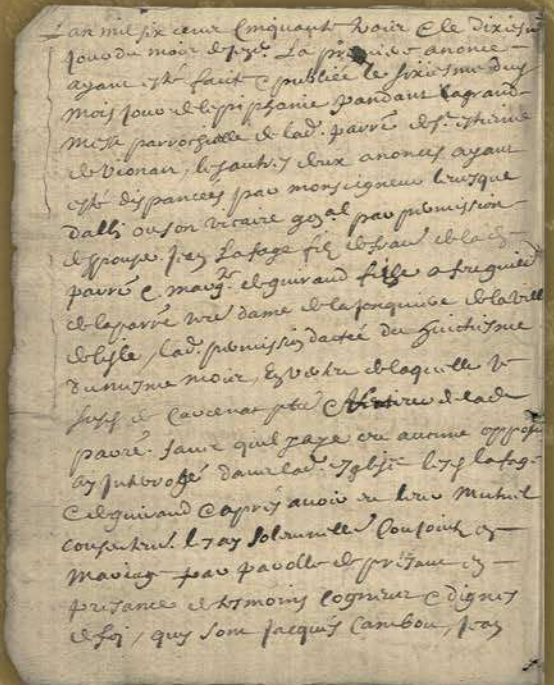
LAFAGE

(Jean)

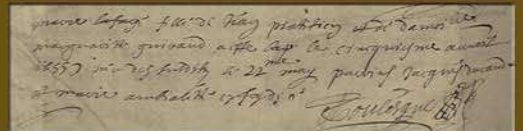
Jean Lafage, originaire de Lisle-sur-Tarn, est le père du dessinateur Raymond Lafage, dont nombre d'œuvres sont conservées au musée éponyme de cette ville. Fils de François Lafage, de Coudouniac (paroisse Saint-Étienne de Vionan), il épouse le 10 janvier 1653, dans cette église, Marguerite de Guiraud, de la paroisse Notre-Dame de La Jonquière. Du couple naissent de nombreux enfants : Jeanne (1653, mariée à Pierre Lafont, praticien), Marie (1655, probablement décédée en bas-âge), Raymond (1656-1684), François (1658) et une autre Marie (1661, mariée à Jean Lagarrigue, marchand à Rabastens), baptisés dans l'une ou l'autre paroisse ; sont encore mentionnés, dans les testaments de Marguerite de Guiraud, en 1686 et 1695, Jean (son héritier universel), Marie-Anne (qui épouse Jean Segulier dans l'inter valle) et Marguerite.

D'abord qualifié de « *praticien* » (terme assez vague, concernant souvent l'apprentissage), Jean Lafage semble gagner ses galons de peintre dans les années 1660, en travaillant pour les consuls de Lisle (il est dit « *maître peintre* » en novembre 1661). On le retrouve en 1666 résidant à Montauban, tandis qu'il paie des réparations à la maison qu'il possède sur la grande place de Lisle, « *sous les couverts* » (achetée le 24 octobre 1654 à Jean Duranty, bourgeois de Lisle), ou encaisse le bail de son métayer de Coudouniac (métairie héritée de son père décédé en 1658). Il y reste jusqu'au début des années 1670, peut-être pour participer à la reconstruction du palais épiscopal de Montauban, où sont recherchés, à partir de 1664, tous les corps de métiers du bâtiment dont des peintres décorateurs. De retour à Lisle, il est l'un des consuls en 1673, et est qualifié de « *bourgeois de Coudouniac* » dans les années 1680. Décédé le 15 septembre 1693, il est enseveli le lendemain à Saint-Étienne de Vionan.

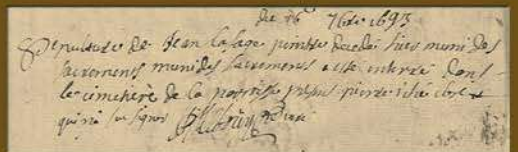
Jean Lafage, chargé de peindre les armoiries consulaires, doit de plus, en 1661, exécuter des peintures au banc des consuls dans l'église Notre-Dame de La Jonquière ; elles doivent, selon une délibération du 8 août, être vérifiées par des consuls délégués, et par un homme de l'art, le sieur Pujol, peintre de Brens. Le constat de vérification du 28 octobre 1661 établit que le travail va au-delà de ce qui avait été convenu car, outre « *les armoiries de Sa Majesté et de ceste ville par-dessus* », Lafage a peint à l'huile



Acte de mariage de Jean Lafage et Marguerite Guiraud, 1653 (AD81, 1 E 145/43)



Baptême, le 5 août 1655, de Marie Lafage, fille de Jean, praticien (AD81, 1 E 145/43)



Sépulture de Jean Lafage, peintre, à Saint-Étienne de Vionan (AD81, 1 E 145/43)

Bail de décorations dans une chapelle de Saint-Michel de Gaillac, 1661 (AD81, 6 E 11/192)

Lafage

1661
 Nosseigneur le procureur par ses l'ordonnances
 par lui fait en vertu de la sentence de la cour
 de la ville de Gaillac le 24 mai 1661 par laquelle
 il a été ordonné que les peintures qui sont en la
 nef de ladite église de Gaillac seraient réparées
 et peintes à neuf par le premier peintre de la
 ville de Gaillac qui s'est obligé de faire ces
 peintures à la charge de la commune de Gaillac
 par le contrat passé par devant le notaire de
 Gaillac le 24 mai 1661 par lequel il a été
 ordonné que le dit peintre payerait à la
 commune de Gaillac par ses l'ordonnances
 les deniers nécessaires à l'acquisition de
 la dite charge de peintre à la somme de
 cent cinquante livres par an en six payements
 de vingt-cinq livres par trimestre.



Mention de la
 Société de Peinture
 de Gaillac le 24 mai 1661

Les quatre docteurs de l'église de Gaillac
 se sont obligés de peindre dans la dite
 chapelle les figures suivantes à savoir
 une Vierge à l'enfant, une Sainte
 Trinité, et deux anges qui regarderont
 dans ladite chapelle. Les autres docteurs
 se sont obligés de peindre dans la nef
 de ladite église les figures de quatre
 docteurs de l'église de Gaillac, et de
 six autres figures qui se feront à
 la charge de la commune de Gaillac.

Lafage

Paiement à Jean Lafage de peintures au banc des consuls de Lisle, 1661 (AD81, 145 EDt DD 5)

« le balustre fleurdelizé, et pavilhon avec les anges qui sont à cousté d'icelluy ». Le 19 décembre, il perceoit 12 livres pour les armoiries, et 36 livres pour le banc consulaire.

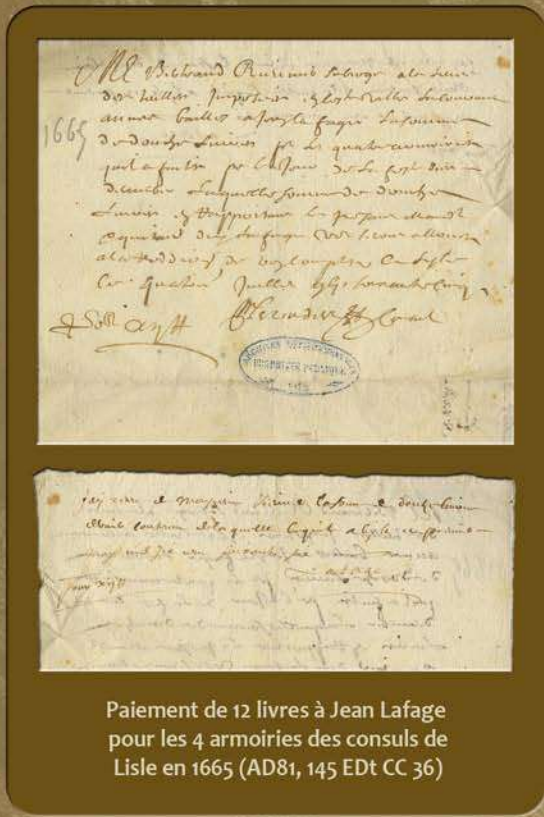
Peut-être cet ouvrage servait-il de test car, dès après sa validation, le 3 novembre 1661, la confrérie Notre-Dame de Montcarmel (établie dans la chapelle de la Boissière en l'église Saint-Michel de Gaillac) sollicite le peintre pour des réparations dans leur chapelle. Le bail, passé devant M^e Jacques Brun, notaire de Gaillac, détaille ce grand chantier : il sera tenu de « paindre la vouête de la chapelle toute d'azur et les arseaux qui sont en nombre de treze ou environ » ; « orfleter en divers endroits chaqu'un des arseaux, le tout or de ducat » ; « paindre les vitrages qui sont dans la dite chapelle en façon de vitre et le dedans des vitrages de fruitages ou moresques » ; « faire aux quatre niches qui restent à peindre en la dite chapelle à la suite des cinq autres qui y sont peintes, les quatre docteurs de l'église qu'il divisera dans icelles et avec un chaqu'un desd. docteurs, [...] paindre un des autres docteurs qui ont escrits après eux dans chaqu'une des dites niches » ; « au devant du grand arseau qui regarde dans la nef de l'église, sera tenu de paindre deux anges qui regarderont dans lad. chapelle » ; « paindre la Très Sainte Trinité sur le grand arseau qui est sur l'entrée de la dite chapelle, laquelle Trinité, ou les nuages qui se feront à l'entour, rempliront tout le vuide qui regarde dans lad. chapelle » ; « sous la Trinité où y a un grand arseau, paindre (sic) avec azur conformément à la vouête ». Le tout « suivant l'ordre et l'art de la peinture avec vives et bonnes couleurs ». Lafage s'engage en outre à faire



construire l'échafaudage nécessaire, et à avoir achevé le travail avant « la feste St André prochain » (30 novembre). M^e Fabry, notaire de Gaillac, promet de lui verser au mois de mai 60 livres sur les 80 livres convenues. La cancellation de l'acte, le 21 novembre 1667, figure en marge, mais l'écriture en est très peu lisible sur les pages consolidées.

Retour à Lisle en 1664, où Jean Duranty, syndic de l'hôpital Saint-Louis (le même qui, dix ans auparavant, lui a vendu sa maison) confie à Jean Lafage la charge d'exécuter une *Crucifixion*. Le bail, passé devant M^e Dumas le 2 janvier (le registre de cette année-là n'est pas déposé aux AD81), précise que, sur ce tableau peint à l'huile, « sera représenté un *Crucifix au milieu, d'un costé la Vierge et St Jean, de l'autre St Louis en habits royaux, son sceptre et couronne à terre, à genoux sous un dais* ». L'œuvre est en place le 25 mai, et le peintre perçoit 36 livres pour son travail.

Les autres missions connues de Jean Lafage se cantonnent à la réalisation d'armoiries pour les consuls de Lisle, à l'occasion de diverses fêtes : pour la procession de la Fête-Dieu en 1665 et en 1682, le « jour du sacre » (prestation de serment et installation des consuls) en 1679, et probablement en de nombreuses autres occasions.



Paiement de 12 livres à Jean Lafage pour les 4 armoiries des consuls de Lisle en 1665 (AD81, 145 EDt CC 36)



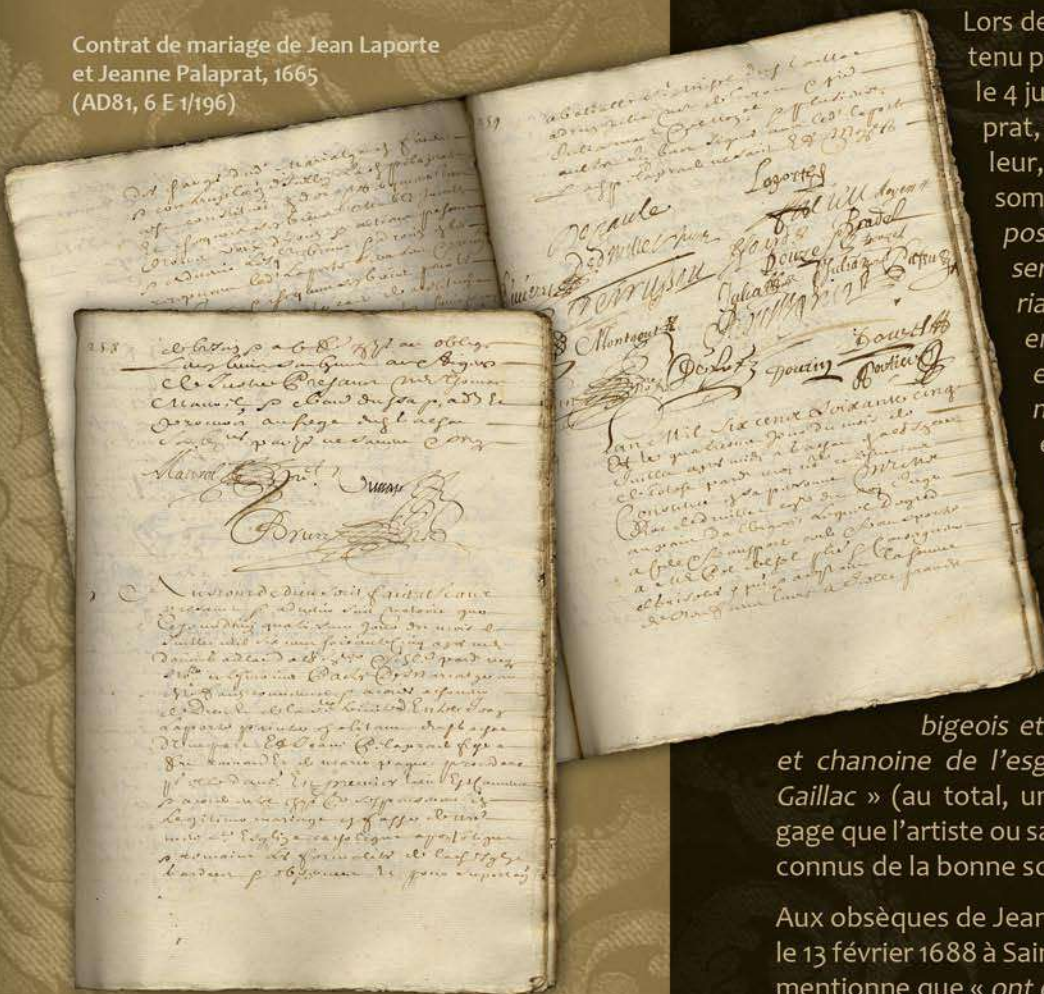
Quittances et enregistrement d'un paiement concernant la réalisation d'armoiries, 1679 et 1682 (AD81, 145 EDt CC 38 et CC 39)

LAPORTE (Jean)

Laporte

Ce peintre gaillacois est le fils d'autre Jean Laporte, couturier, et d'Isabeau Julia. Dans le testament de celle-ci (le 28 novembre 1664 devant M^e Pelrous), qui l'institue son héritier universel, sont également citées ses sœurs, Cécile (née en 1632) et Jeanne. Isabeau Julia, remariée avec Gervais Laborie, maître potier d'étain, demande à être ensevelie au cimetière de Saint-Michel de Gaillac, où repose son premier mari.

Contrat de mariage de Jean Laporte et Jeanne Palaprat, 1665 (AD81, 6 E 1/196)



Lors de son contrat de mariage – retenu par M^e Brun, notaire de Gaillac, le 4 juillet 1665 – avec Jeanne Palaprat, fille de feu Pierre, maître tailleur, Jean Laporte lui donne la somme de 120 livres, « pour en disposer en faveur des enfants qui seront procréés du présent mariage, et en cas n'y en auroit, en fere et disposer à ses plaisirs et volomptés, à la vie et à la mort » ainsi que, comme il est d'usage, « toutes robes, bagues et joyaux (qu'il lui aurait) donnés pendant leur mariage ». Sont témoins de cet acte de nombreux notables, dont « M^r M^e Roc de Druillet, conseiller du roi, son juge au pais d'Al-

bigeois et M^e Gabriel de Facieu, doien et chanoine de l'esglise abatiale St Michel de Gaillac » (au total, une vingtaine de signatures), gage que l'artiste ou sa famille sont honorablement connus de la bonne société.

Aux obsèques de Jeanne Palaprat, âgée de 43 ans, le 13 février 1688 à Saint-Michel de Gaillac, le prêtre mentionne que « ont esté appelés six prêtres ». Le règlement de sa succession par M^e Carret, le 3 mars 1699, indique que Jean Laporte est déjà décédé. Du couple sont nés au moins 4 enfants : Roch François (le 23 juin 1669, dont M^e Roch de Druillet, alors maire de Gaillac, et sa fille Marie Anne, sont les parrain et marraine), François (le 17 septembre 1671 et dont le parrain est l'aumônier de l'évêque d'Albi), Marguerite (1674) et Toinette (1675).

Acte de baptême de Roch François Laporte, 1669 (AD81, 1 E 99/12)

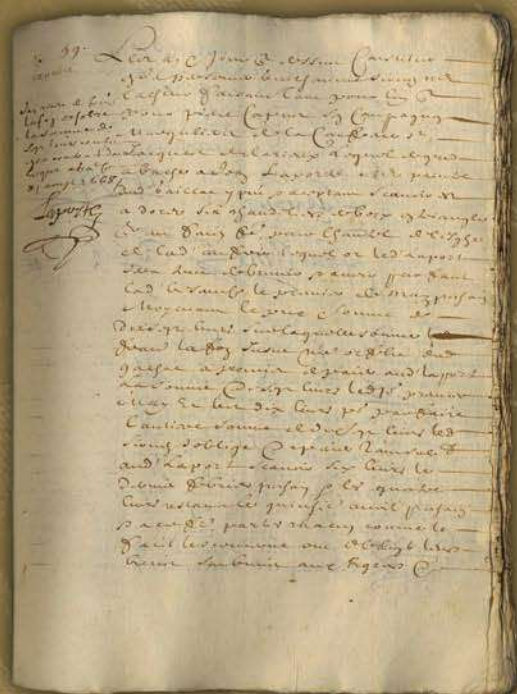


C'est aux côtés de Jean Molinier, peintre albigeois d'origine bruxelloise et qui a déjà réalisé de nombreux travaux, que l'on rencontre pour la première fois Jean Laporte, dit « maître peintre de Gaillac ». Le 18 juillet 1666, devant M^e Antoine Brun, la confrérie Saint-Eutrope de l'abbatiale Saint-Michel de Gaillac engage les deux peintres solidairement pour effectuer des travaux de dorure au retable de leur chapelle : les corniches, le tableau, les colonnes (pour le bas, « le fondz sera tout doré et les fulhages seront d'argeant estouffé (étoffé = rehaussé ?) avec bonnes et vives couleurs »), les corniches du couronnement (fonds d'azur), trois vases que l'on doit mettre au couronnement, et les chérubins, « au naturel, les aisles desquels seront d'argeant et estouffés de bonnes et vives couleurs ». La besogne doit être terminée dans les deux mois, et le paiement global, de 80 livres, intervient en trois temps : 40 livres sont payées le jour même, 20 livres le 24 août, et le solde sera versé après la fin du chantier.

Deux ans plus tard, le 23 janvier 1668, ce sont les marguilliers de la confrérie Saint-Jacques de Clarieux, toujours à Gaillac, qui passe un bail avec Jean Laporte chez le même notaire. Il s'agit de « dorer six chandeliers de bois en triangle » qu'ils ont fait faire pour l'autel de leur église, précisant que Laporte sera tenu de brunir l'or, avant le 1^{er} mai suivant, pour la somme de 17 livres, payable en trois fois.

En 1674, le 16 août, le même notaire encore recueille le contrat passé entre la confrérie Notre-Dame de La Boissière, établie en l'église Saint-Michel de Gaillac, et le peintre local. Jean Laporte est chargé de réaliser trois tableaux, « de la grandeur des cadres qui sont aux aisles du retable » : « la Présentation au Temple, dans l'autre L'Adoration des Roix, et dans le dernier l'Assomption N^{re} Dame ». Les toiles sont fournies par les marguilliers, et le paiement de 40 livres sera effectué au fur et à mesure de l'avancement du travail, au plus tard dans les trois mois.

La proximité manifeste de Jean Laporte avec la famille de Druillet permet d'envisager que le peintre a pu effectuer des commandes pour elle. Peut-être est-il l'auteur de certains portraits du XVI^e siècle encore conservés (Roch François de Druillet et son épouse Marie Françoise de Cardon, par exemple ?). De même, peut-être a-t-il produit, pour le clergé de Saint-Michel de Gaillac, des œuvres antérieures à celles dont les baux ont été découverts. Malheureusement, aucun tableau de Laporte n'est identifié à ce jour, ce qui empêche toute comparaison de style.



Bail à dorer six chandeliers de bois pour la confrérie Saint-Jacques de Clarieux à Gaillac, 1668 (AD81, 6 E 11/199)

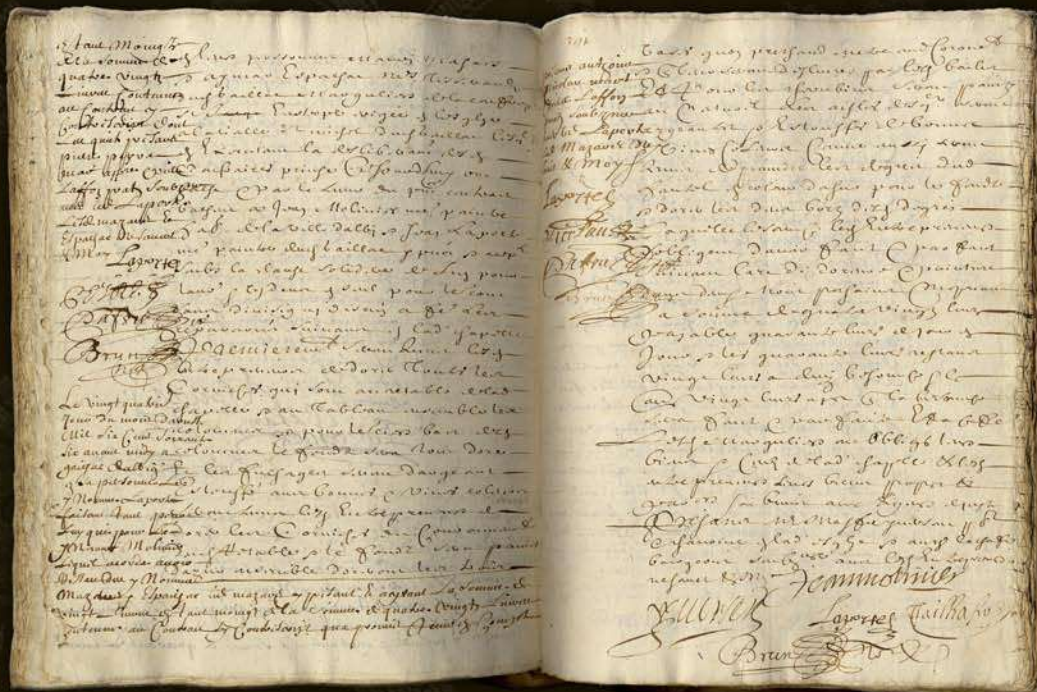
Brunir l'or

Il s'agit de polir l'or (ou l'argent) pour le rendre brillant. Cette opération s'effectue par le frottement violent du brunissoir : les aspérités sont supprimées par écrasement du métal par une matière dure et lisse (qui peut être aussi une pierre d'agate ou sanguine, en forme de dent de loup) de sorte que les matières sont ramenées sur le même plan afin de réfléchir toute la lumière.



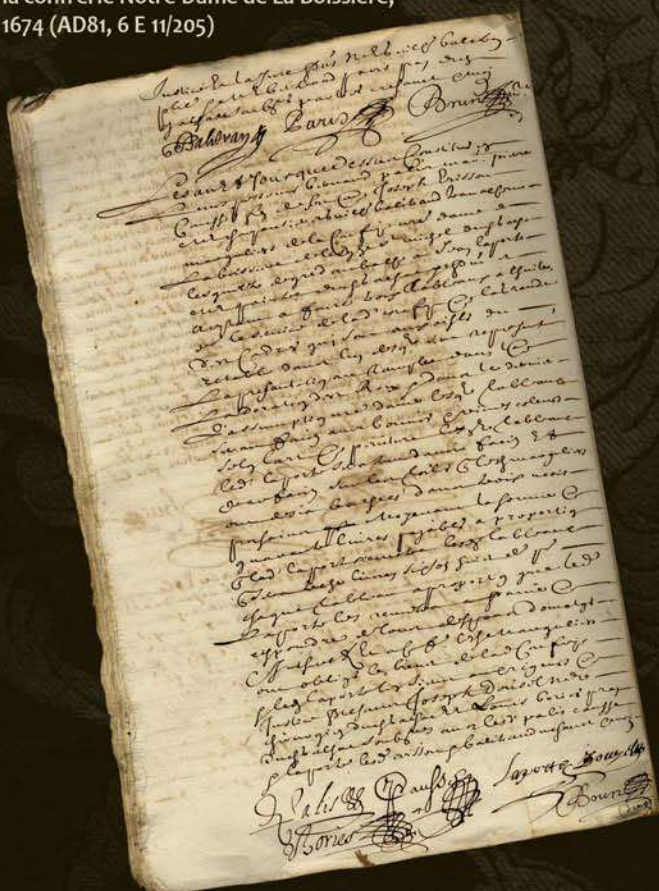
Atelier de dorure de cadres au XIX^e s. (détail), par Louis Adan

Bail de réparations à l'abbaye Saint-Michel de Gaillac par les peintres Jean Molinier d'Albi et Jean Laporte de Gaillac, 1666 (AD81, 6 E 11/97)



Portraits de Roch François de Druillet et de Marie François de Cardon, tableaux classés du XVII^e siècle, auteur inconnu (coll. privée; cl. CAO A 81)

Commande de trois tableaux à Jean Laporte par la confrérie Notre-Dame de La Boissière, 1674 (AD81, 6 E 11/205)



LAVIER

(Hubert de)

En 1602, les consuls de Cordes délibèrent de faire réaliser par un « maître » des peintures à la maison consulaire : ils font « mettre en esfigie ung croucefix avec peinture et armoiries » à l'intérieur et à l'extérieur. Ce travail, qui semble être une fresque murale, du moins en partie, lui est payé 3 écus, ainsi qu'en témoigne la quittance signée du peintre, Hubert de Lavier : « J'ay reçu des mains des consuls de Cordes, par les mains de Monsieur Roux, la somme de trois escus pour avoir fait ung crusifix et les armes du roy et de la ville dehors et dedans dans la maison de ville de Cordes ».

C'est malheureusement la seule chose connue du peintre et de l'œuvre. Hubert de Lavier n'est pas identifié, dans son *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Tarn*, par Charles Portal, qui a pourtant inventorié les archives communales de Cordes. Cet artiste n'apparaît nulle part ailleurs, ce qui laisse supposer qu'il était de passage dans la région. Il existe une famille de Lavier, seigneurs de Calmoutier (Haute-Saône) aux XVII^e et XVIII^e siècles, mais rien n'indique qu'elle ait compté un peintre parmi ses membres.

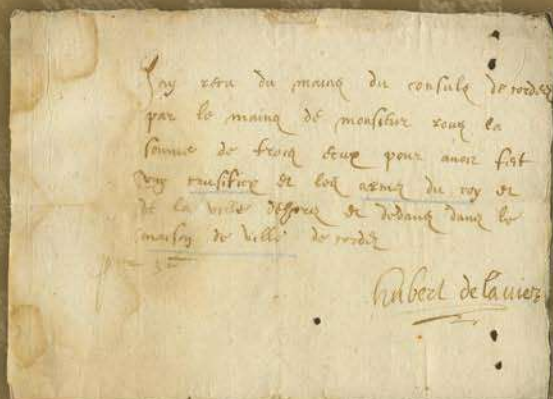
De plus, son œuvre semble avoir été assez éphémère : en 1663, les consuls de Cordes délibèrent à nouveau de commander « un Crucifix en tableau » pour la maison commune, attendu que « la peinture qui y estoit figurée d'un Crucifix avoit esté faite sur muraille ou cloizon qui feust défaicte en faisant fere la réparation de ceste maison de ville ». Cette fois, ils sollicitent Pierre Bourguignon, peintre liégeois installé à Albi, pour la réalisation de quatre tableaux destinés à l'hôtel de ville, dont une Crucifixion avec la Vierge et saint Jean au pied de la croix.

Hubert de Lavier

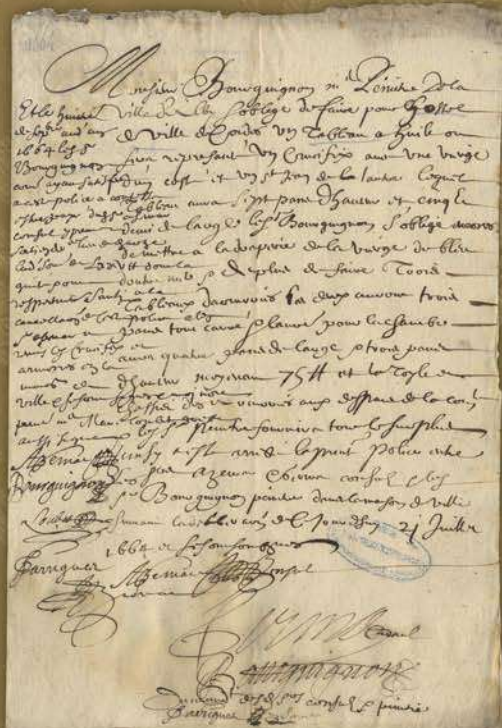
Bail à Bourguignon pour un tableau de la Crucifixion, 1664 (AD81, 69 Edt DD 13)



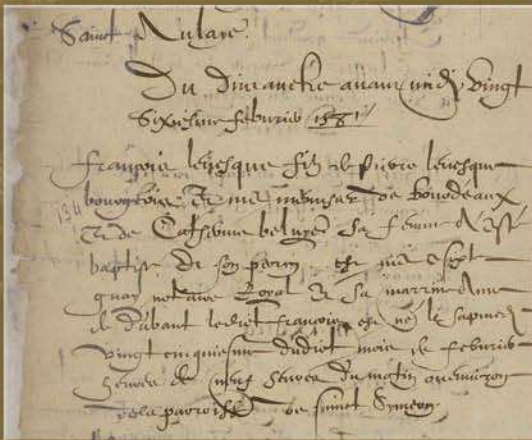
Paiement de la peinture d'armoiries et d'un crucifix à la maison commune, dans les comptes de Cordes pour 1602 (AD81, 69 Edt CC 150)



Quittance d'Hubert de Lavier aux consuls de Cordes, 1602 (AD81, 69 Edt DD 13)



LÉVESQUE (Bernard)



Baptême de François Lévesque, frère de Bernard, en 1581 à Bordeaux (AM Bordeaux)

Lévesque

Capitouls des années 1627-1628 et 1629-1630 siégeant au Petit consistoire, Livre VI des Annales de la ville de Toulouse (1618-1633), peinture de Jean Chalette (AM Toulouse, BB 278). – Détail des Vertus restaurées par Bernard Lévesque



D'après Charles Braquehayé (dans son ouvrage, édité en 1898, *Les peintres de l'Hôtel de ville de Bordeaux et des entrées royales depuis 1525*), Bernard Lévesque serait né à la fin du XVI^e siècle à Bordeaux, fils de Pierre Lévesque, bourgeois et maître menuisier de la ville, personnalité parmi les plus importantes de la corporation. Il suggère que celui-ci était certainement en relation avec Pierre Beuscher, architecte du roi, dont Bernard a pu être l'élève, ajoutant ainsi des cordes à son arc/art de maître peintre.

Le *Bulletin municipal de la ville de Toulouse* de décembre 1928 indique qu'il remplace en 1608 Charles Gabry Gallery comme peintre attitré des Capitouls de Toulouse. En 1611, il décore le plafond de bois et restaure les figures – peintes en imitation de ronde bosse par Arnaud Arnaud – des Vertus théologiques et cardinales dans la salle du Petit Consistoire du Capitole.

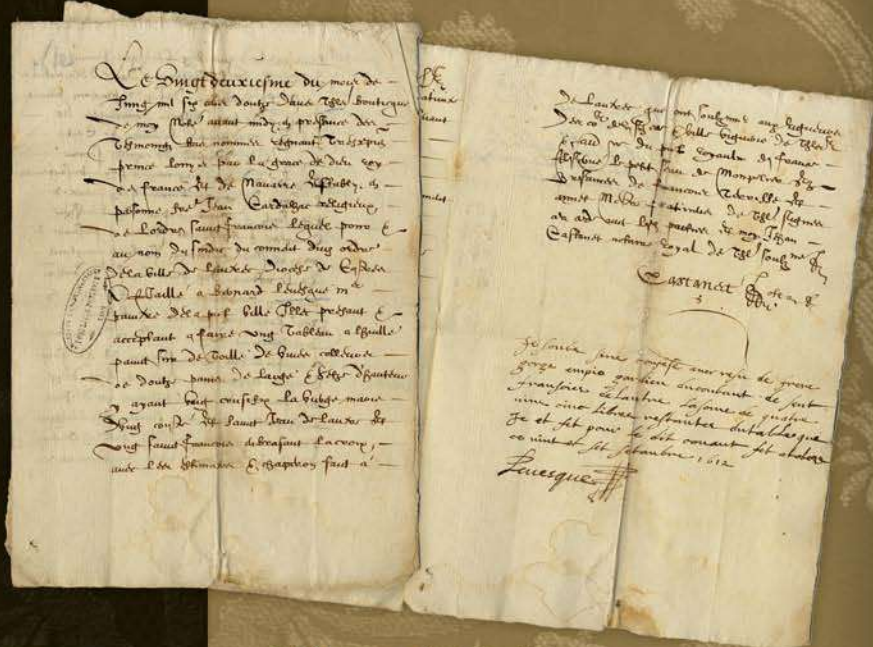
Est-ce par des relations toulousaines que les Cordeliers de Lautrec ont eu connaissance de cet artiste ? Le 22 juin 1612, ils se rendent à Toulouse afin de passer un contrat devant M^e Castanet, notaire, avec Bernard Lévesque, « m^e peintre de la présente ville ». Le bail à besogne, dont la copie est conservée dans les archives de la congrégation, concerne la façon d'un « tableau à l'huile, painct sur de toille, de vives couleurs, de 12 pams de large et 16 d'hauteur (env. 3,62 sur 2,71 m), y ayant ung crucifix, la Vierge Marie d'ung cousté, et saint Jean de l'autre, et ung saint François embrasant la croix, avec les estimates (stigmates) et chaperon faict à l'antique ». L'œuvre doit être réalisée avant « la feste Nostre-Dame de la Nativité, qu'est le 8^e de septembre prochain », moyennant la somme de 100 livres, dont 15 livres payées à la commande ; le solde interviendra à la réception, après que le tableau sera « visité par de maîtres peintres de la présant ville, pour sçavoir s'il est faict comme il appartient suyvant l'art d'ung bon peintre ». À la suite de cet acte figure la quittance autographe de l'artiste, datée du 27 septembre.

En 1614, c'est dans le cadre d'une entreprise d'architecture que Bernard Lévesque présente une offre pour le pont de Moissac, selon une note relevée par Ch. Braquehay dans un registre des Trésoriers généraux de France (AD33, C 3901) : « Acte donné à Bernard Lévesque, maître peintre, de son offre d'entreprendre pour 100 000 livres pour la construction du pont de Moissac, offre qui n'aurait pas été transmise au bureau par le juge chargé des enchères ».

Il apparaît ensuite en 1618, dans les actes concernant l'entrée du duc de Mayenne, gouverneur de Guyenne, à Bordeaux, comme un maître sculpteur et un entrepreneur général. Un acte du 27 juin 1618 (Arch. mun. de Bordeaux, série BB) indique qu'« il en sera bailhé et payé par le trésorier de la ville à Bernard Lévesque, peintre, pour es tant moings de ce qui luy sera ordonné pour ses peynes, journées et vacations, qu'il a exposée et exposera aux desseings et conduite des ouvrages nécessaires à la dicte entrée, tant pour ce quy est des menuiseries, peintures, sculptures, que aultres ouvrages qu'il conviendra fayre, pour raison de la dicte entrée ».* Ch. Braquehay considère qu'il est à cette période le plus important des maîtres peintres de la ville de Bordeaux. Il situe son décès en 1624.

* Pour plus de détails, voir :

J.-C. Huguët et J.-P. Saignac, « Une architecture éphémère : les préparatifs pour l'entrée solennelle du duc de Mayenne à Bordeaux en 1618 », dans *Revue Archéologique de Bordeaux*, tome C, année 2009, p. 119-141.



Bail à besogne d'une Crucifixion par les Cordeliers de Lautrec, et quittance de Lévesque au-dessous, 1612 (AD81, H 262)

Les préparatifs de Bordeaux

Pour l'entrée du duc de Mayenne, la ville doit être « mise en scène » : on construit un décor grandiose, composé d'une maison navale (sur une gabarre), un pont sur roues, un arc de triomphe principal devant la porte Cailhau, et trois secondaires. Cinq maîtres peintres, dont Lévesque, sont chargés des peintures de la maison (8 tableaux, piédestal, balustrades, colonnes, pilastres et chapiteaux) et de l'arc de triomphe (colonnes, portique, grand tableau et deux statues en pied), le tout à l'antique, dans un délai d'un mois. Leur travail se monte globalement à 750 livres, et les frais d'architecte, à 150 livres pour François Buscher (maître d'œuvre principal, qui a réalisé les plans), et à 100 livres pour Bernard Lévesque.



Lor M

LOR (Marc)

280
 Contrat de mariage de Marc Lor et Marie Boudet, 4 juillet 1660 (AD81, 3 E 3/364)

Contrat de mariage de Marc Lor et Marie Boudet, 4 juillet 1660 (AD81, 3 E 3/364)

Peintre vitrier d'Albi, Marc Lor (ou Delor) est « depuis quelque temps en ville » lorsqu'il passe contrat de mariage avec Marie Boudet le 23 décembre 1659 devant M^e Rouzières. Il y est dit « maître vitrier, fils à feu autre Marc, marchand roulier de la ville de Pigeau en Gatinais » (peut-être Puiseaux, dans le Loiret), demeurant auparavant « au prieuré de Saint-Victor à Paris ». Le mariage projeté ne peut cependant être conclu tant que Marie Boudet n'aura pas pourvu d'un tuteur ses enfants issus de son précédent mariage avec feu Jacques Moulet, également peintre vitrier. Un deuxième contrat est conclu le 4 juillet suivant, et le mariage célébré le 14 en l'église Saint-Salvy. Mais Marie Boudet décède le 13 mai 1667, laissant à ses enfants la moitié de ses biens, et est ensevelie au tombeau de son précédent époux.

On retrouve l'année suivante Marc Delor œuvrant pour les consuls d'Albi, assez modestement, puisqu'il réalise, pour 5 livres 5 sols, « quatre armoiries et cinq guidons » pour le feu de joie pour la prise de la Franche-Comté, le 3 avril 1668. Il effectue le même travail pour les réjouissances pour la paix d'Aix-la-Chapelle au mois de juin, pour une livre de moins. Et encore en juillet 1670 (« huit armoir[ies] et cinq guidons ») pour l'avènement du pape Clément X, moyennant 7 livres.

Compte de frais pour le feu de joie de 1668 (à droite), mandement de paiement à Marc Lor (à gauche) et sa quittance (AD81, 4 EDt CC 502)

Compte de frais pour le feu de joie de 1668 (à droite), mandement de paiement à Marc Lor (à gauche) et sa quittance (AD81, 4 EDt CC 502)

Je soussigné mandement adema de faire la somme de...
 Sengue l'année de 1668 sont contents et satisfaits de ce mandement...
 1668 Lor M

Mandement de paiement à Marc Lor (à gauche) et sa quittance (AD81, 4 EDt CC 502)

Le Delor Pierre par le somme de
 Albi...
 54 50

Aux habitants de la paroisse d'Albi la
 somme de six livres pour avoir
 accompagné M^{rs} les consuls de la
 Maison de Me...
 64

A Jacques et Gaspar Miguel le somme
 de 84 livres pour avoir fait
 124 14

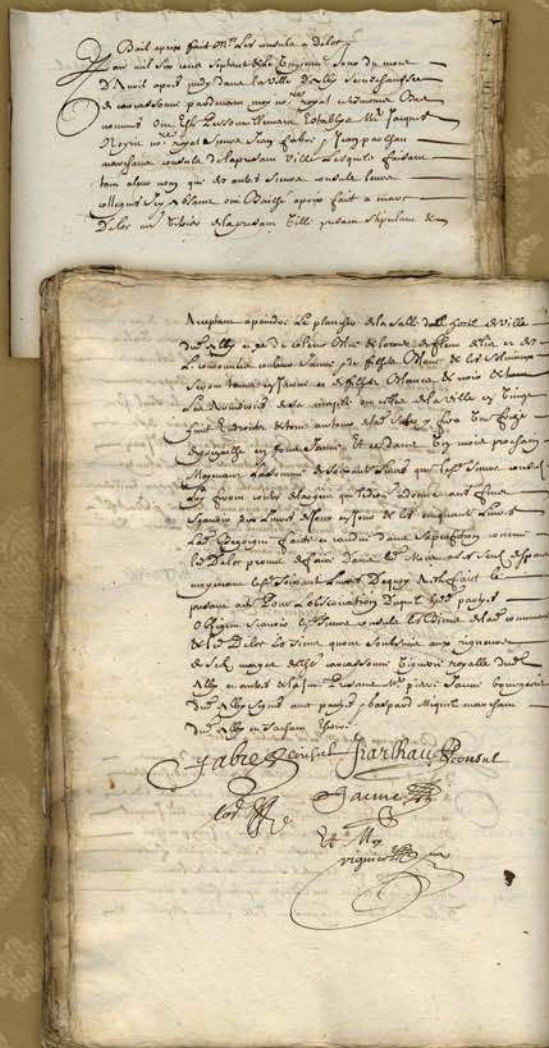
Mais cette année-là, les consuls d'Albi lui confient un travail de plus d'envergure : la peinture du plafond de l'hôtel de ville. Le bail à prix fait, retenu par M^e Viguier le 11 avril 1670, l'engage « à peindre le plancher de la salle de l'hostel de ville dud. Alby, et ce de couleur blue, et l'orner de fleur de lis et de L couronnées couleur jaune, et de filhets blanc, et les [solivaux] seront [tains] en jaune et de filhets blancs et noir, et les armoiries de Sa Majesté ou celles de la ville en vingt-huict endroictz, et tout autour de lad. sale y fera une frize de grizaille en [fons] jaune ». Le délai d'exécution est d'un mois, et le paiement doit être de 10 livres à la commande et 50 livres « lad. bezoigne faicte et randue dans sa perfection ».

À cela s'ajoutent, par « accord », « 30 livres « pour avoir marbré la pierre, doré les lettres, faict les trois armes et la grisaille à la chimenée de la susd. salle ». Le « comptereau » de ce qui lui est dû au titre de 1670, se montant à 97 livres, ne correspond pas aux paiements énumérés à sa suite : 70 livres lui auraient été payées (dont trois versements de 20 livres en mai, juin et août) pour le prix fait. Quant aux 27 livres restantes, elles sont versées à sa veuve pour ses frais d'obsèques !

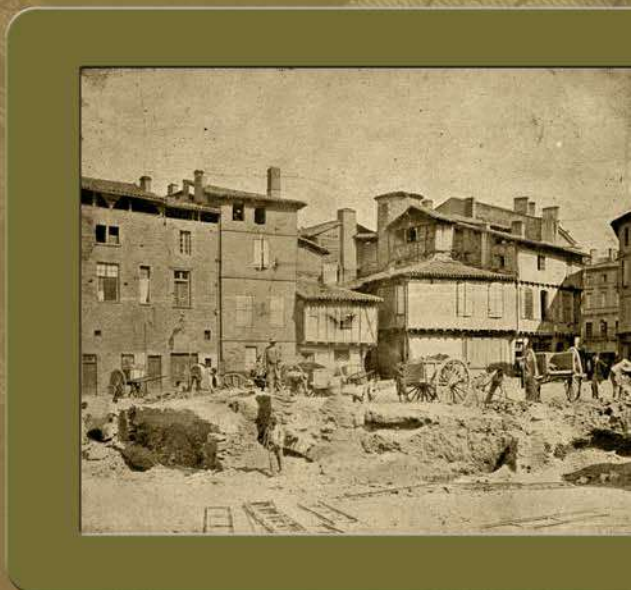
En effet, Marc Lor qui, dans l'intervalle, s'est remarié avec Jeanne Cathala (ou Capdelane), décède le 13 septembre 1670 dans la paroisse Sainte-Martiane, et est enterré dans l'église le lendemain. La ville prend en charge les frais de sépulture, ainsi que les « marchandises pour les honneurs funèbres ». A-t-il eu un accident en effectuant un travail pour les consuls ? rien ne le dit, ni dans les comptes ni dans les délibérations. Son acte de sépulture précise seulement qu'il n'a reçu que « le sacrement de l'extrêmonction, n'ayant pas esté en estat de recevoir les autres sacremans ».

Jeanne Capdelane se remarie le 22 février 1672 avec Henry Piales, maître vitrier natif de « la paroisse St-Julien de Requista au diocèse de Rodez, et de présent habitant de la présent ville » ; François Prades, autre peintre vitrier d'Albi, est témoin à la signature du contrat le 27 janvier, ainsi qu'à la cérémonie religieuse.

Le chantier du Marché couvert, dans la Revue du Tarn, n° XIX, 1902



Bail à prix fait des consuls d'Albi à Delor pour la peinture du plafond de l'hôtel de ville, 11 avril 1670 (AD81, 3 E 10/9)



1670
Comptereau de ce qui est due à feu Marc Lor
Le m^r Nicolas es peintre, Des peintures qui
se faisoit à la maison de M^{lle} de l'ordre de
Messieurs les Consuls Premiers

Pour le prix fait de peindre le
plancher de la grande salle de
la maison de M^{lle} par contrat
exécute par M^r Vignier no^l la
somme de quarante livres 60 #

Plus six est due la somme de
Cinquante livres pour avoir marbré la
pierre, doré les lettres, fait les trois
armes et la grille à la cheminée
de la dite salle, selon fait 30 #

Plus six est due la somme de
Sept livres pour les armes et qu'on
faisoit pour le feu de feu fait
de la dite salle au dessus de la porte
pour la décoration de ce lieu
Lequel s'élève en l'ordonne en
nombre de huit ornemens et cinq
qu'on accorda fait 7 #

97 #

Paiement
Page au d^r de la somme de Dix livres
en déduction de ce qui lui est dû par
par Jacques du 29 avril 1670

Plus page au d^r de la somme
de Vingt livres des et tout mené
de M^r les Consuls du 29 avril 1670
et par qu'on du d^r de la dite jour 20 #

Plus page au d^r de la somme
de Vingt livres en déduction de
prix fait par mandement de
M^r les Consuls du 30 Juin 1670
et par qu'on du d^r de la dite jour 20 #

Plus page au d^r de la somme
de Vingt livres en déduction de
prix fait par mandement de
M^r les Consuls du 29 avril 1670
et par qu'on du d^r de la dite jour 20 #

70 #

Plus page de l'ordre de M^r les Consuls
au d^r de la somme de Sept livres pour
avoir fait marbrer la pierre de
la dite salle de la somme de
Compte de marchandises par M^r
Joubert pour les honneurs funèbres
du d^r de la dite somme de son Compt
avec qu'on du d^r de la dite jour 16 # 1670

Plus page à l'apport de M^r les Consuls
au d^r de la somme de Dix livres
pour le prix fait de peindre la
cheminée de la dite salle de la somme
de plus grand comme il par
qu'on de la dite somme de son Compt
avec qu'on du d^r de la dite jour 10 # 1670

Compte en tout La somme de quatre vingt dix
sept livres 9

Plus page de la somme de
le d^r de la somme de
contenu au d^r de la dite somme de
mouvant à la somme de son Compt

Comptereau des sommes
dues à feu Marc Lor, et des paiements
effectués, 1670 (AD81, 4 EDT CC 503)

Comptereau de ce qui est due à feu Marc Lor
Le m^r Nicolas es peintre de la dite
salle de la dite maison de M^{lle} la somme de quatre Vingt dix
sept livres pour le prix fait
de peindre le plancher de la grande salle
de la maison de M^{lle} de l'ordre de
Messieurs les Consuls Premiers
exécute par M^r Vignier no^l la
somme de quarante livres 60 #

Plus six est due la somme de
Cinquante livres pour avoir marbré la
pierre, doré les lettres, fait les trois
armes et la grille à la cheminée
de la dite salle, selon fait 30 #

Plus six est due la somme de
Sept livres pour les armes et qu'on
faisoit pour le feu de feu fait
de la dite salle au dessus de la porte
pour la décoration de ce lieu
Lequel s'élève en l'ordonne en
nombre de huit ornemens et cinq
qu'on accorda fait 7 #

97 #

Paiement des travaux à la
grande salle de la maison de ville
(plafond et cheminée) à Marc
Lor, 1670 (AD81, 4 EDT CC 348)

Le plafond de l'hôtel de ville d'Albi

Il s'agit de la Maison Péchaud, rue de La Sabataria Sanct Jolia (maintenant Saint-Julien), dont l'un des bâtiments est attenant à l'église du même nom. Acquis par la ville en 1391 pour servir de maison commune, elle est abandonnée en 1728 pour un nouvel hôtel de ville, la maison d'Étienne de Martin, trésorier de France en la Généralité de Toulouse.

En 1902, le chantier du Marché couvert a permis, avant sa démolition, la découverte au premier étage d'un plafond à la française, décrit par Auguste Vidal dans L'Union Républicaine du 10 avril 1902 et la Revue du Tarn n° XIX (1902) : « Tout le long des grosses poutres règne une frise délicate : sur un fond jaune courent des arabesques noires et blanches. Sur celle que nous avons plus spécialement étudiée, sont représentées les armes de la ville et, accolées, les armes de France et de Navarre, avec, au-dessus, la date de 1688. [...] Les planches du plafond lui-même n'ont qu'un seul motif de décoration, un L dont la branche est souvent dirigée vers la gauche, reposant sur une double branche de laurier et surmonté d'une couronne de comte ou de baron à peine visible. » La date de 1688 correspond sans doute à un repeint ultérieur, mais la description des détails semble correspondre avec le bail de 1670.

MARICAN

Ce peintre n'est connu que par sa démarche particulière auprès du couvent des Trinitaires de Castres. Le 8 avril 1661, il se rend au couvent, se présente comme peintre, et propose aux religieux de leur « faire un beau tableau de st Roch et deux autres de ste Catherine et de ste Agnès pour accompagner celui du maistre autel, sans en rien prétendre que la seule dépense et les choses nécessaires pour lesd. tableaux ». Sans paiement, donc sans contrat, avec seulement le gîte, le couvert et les fournitures nécessaires, qui sont détaillées dans le livre de compte des frères : « nous avons achepté six canes de toile, trois quarts d'huile de noix, trois douzaines de pinceaux, couleurs pour imprimer la toile de toute sorte, sçavoir rouge, jaune, fil de grun, blanc de plomb, inde, miny, machicot, laque fine, cynabre, azur à l'huile, ocre jaune, et pour le bois, et la façon de trois châssis », pour un total de 24 livres. Ces mêmes comptes précisent que « Mr de Marican y ayant esté près de quinze jours de ce mois », et que les dépenses extraordinaires s'élèvent – entre lui et les visiteurs du couvent – à près de 6 livres supplémentaires. Mais une recette notable compense largement ces frais : ce même mois d'avril, « une demoiselle de qualité qui ne veut point estre nommée » fait aumône de 100 livres « pour faire faire les tableaux de ste Chaterine et de ste Agnès qui sont aux costés du maistre autel ».

Il ne semble pas, toutefois, que ces œuvres ont satisfait les religieux. Si un inventaire détaillé des biens du couvent en 1713, dressé par le ministre Félix Lespine, mentionne trois tableaux relégués dans la sacristie (« plus un tableau de st Agnès, un de ste Catherine et un de st Roch, peints à l'huile sans bordure, qui servaient aux chapelles de l'église démolie d'environ 15 pams de hauteur chaquun »), ce ne sont probablement pas ceux de Marican. En effet, dès le 18 mai 1662, les Trinitaires paient 50 livres au peintre François, de Toulouse, pour « deux tableaux de ste Catherine et de ste Agnès qui doivent estre mis aux costés de celui du grand tableau de l'autel », dont il est l'auteur. L'année suivante, en mars, c'est à Bourguignon qu'ils versent 30 livres pour un saint Roch peint « sur une toile qui avoit esté imprimée par un autre peintre ».

Depense du mois d'Avril
1661
Chaden Le 8. pour deux charges de charbon — 0 24 10 s
Le 24. six toiles à six frays marchant
pour le grand tableau de la Croix et des quatre
saints, qui a coûté six livres pour la toile
de l'église de la maison, deux livres — 12 s
Le même jour nous avons reçu deux
couverts en un homme Marican
qui a dit estre peintre, et nous a promis
de nous faire un grand tableau de St Roch,
et deux autres de Ste Catherine et de
Ste Agnès pour accompagner celui
du maistre autel, sans en rien prétendre
que la seule dépense et les choses
nécessaires pour lesd. tableaux. On
a fait de quoy nous avons acheté six
cane de toile, trois quarts d'huile de noix,
trois douzaines de pinceaux, couleurs
pour imprimer la toile de toute sorte

Le 8. pour deux charges de charbon — 0 24 10 s
Le 24. six toiles à six frays marchant
pour le grand tableau de la Croix et des quatre
saints, qui a coûté six livres pour la toile
de l'église de la maison, deux livres — 12 s
Le même jour nous avons reçu deux
couverts en un homme Marican
qui a dit estre peintre, et nous a promis
de nous faire un grand tableau de St Roch,
et deux autres de Ste Catherine et de
Ste Agnès pour accompagner celui
du maistre autel, sans en rien prétendre
que la seule dépense et les choses
nécessaires pour lesd. tableaux. On
a fait de quoy nous avons acheté six
cane de toile, trois quarts d'huile de noix,
trois douzaines de pinceaux, couleurs
pour imprimer la toile de toute sorte

Livre de comptes des Trinitaires de Castres portant
dépense de 24 livres pour les fournitures destinées
à Marican, 1661 (AD81, H 560)

plus on extraordinaire pour visiter le d.
Mr Marican et les amis de la maison
qui ont donné de la campagne trois
livres — 0 3 0 s

plus on extraordinaire pour visiter le d.
Mr Marican et les amis de la maison
qui ont donné de la campagne trois
livres — 0 3 0 s

Dépenses d'entretien du peintre et aumône
d'une anonyme « demoiselle de qualité », dans
les comptes des Trinitaires, 1661 (AD81, H 560)

Le 10. des deux tableaux de Ste Catherine
et de Ste Agnès qui doivent estre mis
aux costés de celui du grand tableau de
l'autel, six livres pour la toile
à l'église de la maison — 0 6 0 s
plus pour deux châssis aux d. tableaux
— 0 2 0 s

Le 12. six toiles à six frays marchant
pour le grand tableau de St Roch,
qui a coûté six livres pour la toile
de l'église de la maison, deux livres — 12 s
Le même jour nous avons reçu deux
couverts en un homme Marican
qui a dit estre peintre, et nous a promis
de nous faire un grand tableau de St Roch,
et deux autres de Ste Catherine et de
Ste Agnès pour accompagner celui
du maistre autel, sans en rien prétendre
que la seule dépense et les choses
nécessaires pour lesd. tableaux. On
a fait de quoy nous avons acheté six
cane de toile, trois quarts d'huile de noix,
trois douzaines de pinceaux, couleurs
pour imprimer la toile de toute sorte

Paiement de tableaux à François en 1662 et
à Bourguignon en 1663, dans un livre de comptes
des Trinitaires de Castres (AD81, H 566)

Tableaux mentionnés dans
l'inventaire de 1713 (AD81, H 554)

plus un tableau de st Agnès un de Ste
Catherine et un de St Roch peints à l'huile sans
bordure, qui servaient aux chapelles de l'église
démolie d'environ quinze pams de hauteur
chaquun

Les pigments

Si rien ne subsiste de l'œuvre de Marican, du moins nous a-t-il laissé une liste des pigments qu'il se fait fournir par les Trinitaires.

Le « fil de grun » doit être le stil de grun, ou stil-de-grain, un jaune tirant sur le vert, préparé à partir des baies du nerprun des teinturiers. Attesté en 1664, il vient de Hollande, composé avec de la graine d'Avignon bouillie dans de l'eau avec de l'alun de Rome ou d'Angleterre, et du blanc de Troyes ou d'Espagne.

Le « blanc de plomb », ou céruse, connu depuis l'Antiquité, est considéré comme le plus beau blanc pour la peinture à l'huile. Mais son utilisation est réglementée en France depuis 1916 à cause de sa toxicité.

La couleur « inde » (indigo), pigment végétal extrait de l'indigotier des teinturiers, originellement importé d'Inde. À partir du XVII^e siècle, l'indigo, produit à grande échelle, devient très compétitif et supprime le pastel.

Le « miny » (minium) est l'un des pigments artificiels les plus anciens, rouge orangé obtenu par calcination du blanc de plomb. Toxique, il est abandonné vers 1930, mais reste encore utilisé comme antirouille.

Le « machicot » (massicot) est obtenu par chauffage modéré du blanc de plomb, produisant un oxyde de plomb d'une belle couleur jaune, mais qui vire rapidement à la lumière à un vert/jaune sale.

Le « cynabre » (cinabre), de teinte rouge vermillon, est obtenu par broyage et lavage de l'espèce minérale de sulfure de mercure. Le cinabre naturel a été employé dès le néolithique, puis il est synthétisé, et utilisé notamment pour les enluminures au Moyen Âge.

L'azur ou azurite est un pigment bleu issu de la pierre du même nom, réduite en poudre très fine et mélangée à des liants : mélangée à l'huile, elle donne un bleu légèrement vert ; avec du jaune d'œuf (tempera), elle devient vert-gris. Facile à trouver, l'azurite est l'un des principaux bleus utilisés par les peintres médiévaux.

stil de grun



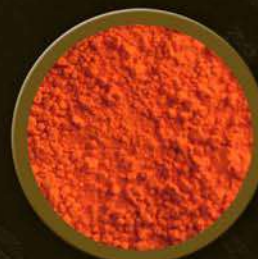
blanc de plomb



indigo



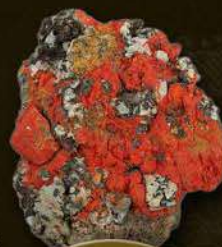
minium



massicot



cinabre



azurite



MOULET

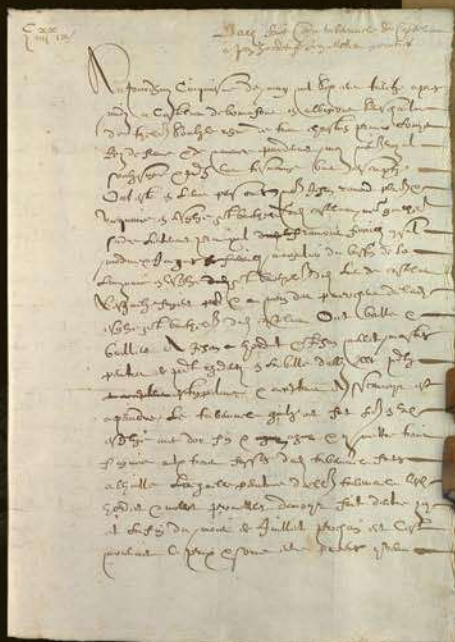
(Jean et Jacques)

Le peu que l'on connaît de Jean Moulet nous est fourni par le compoix d'Albi de 1601, pour la gache Sainte-Martiane : « *Jean Molet, peintre ou vitrier natif d'Amiens en Picardie [...] pour une maison a la carriere del Poutz de La Grasse* », achetée le 2 mars 1618 à Jean Saissac, marguillier de l'église Saint-Salvi, devant M^e Pelissier, notaire d'Albi. Il est probablement déjà marié à Catherine Demons, une Albigeoise de cette dernière paroisse, dont il a un fils, Jacques, qui devient également maître peintre vitrier.

Celui-ci épouse le 20 octobre 1648, à Saint-Salvy, Marie Boudet, veuve de Claude Julien, pâtissier ; leur contrat de mariage, passé le 22 septembre devant M^e Bruel, indique qu'elle apporte en dot, en plus de 65 livres, une vigne au Castelviel. De ce mariage naissent Antoinette en 1649 (elle se marie en 1666 avec Joseph Roussanes, chirurgien), Jean en 1651 et Catherine en 1653.

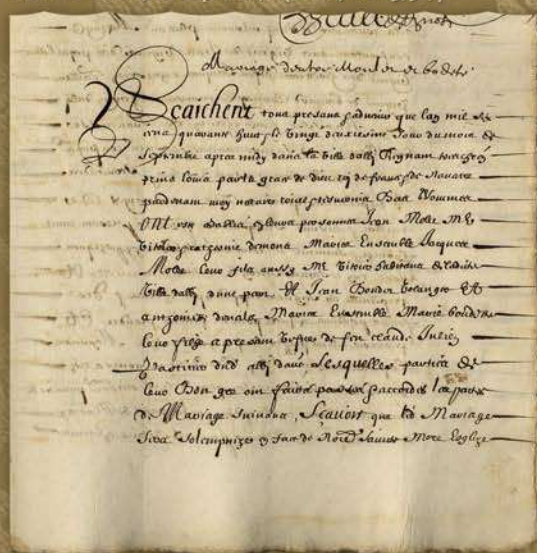
Pour son premier ouvrage connu, Jean Moulet collabore avec Jean Hourde, autre peintre installé à Albi. D'après le bail passé avec eux par le Bassin du Luminaire de l'église Saint-Barthélemy de Castelneau de Bonafous (aujourd'hui Castelneau-de-Lévis), le 5 mai 1613 devant M^e Barthe, ils doivent peindre le tabernacle fabriqué par le menuisier Hugonnet « *avec d'or fin et azur, et y mettre trois figures aux trois fasses dud. tabernacle, faits à l'huile* » avant la fin juillet, pour le prix de 78 livres. La face centrale présente un Christ ressuscité, portant sa croix, et les faces latérales, saint Barthélemy tenant un couteau et la Vierge au rosaire.

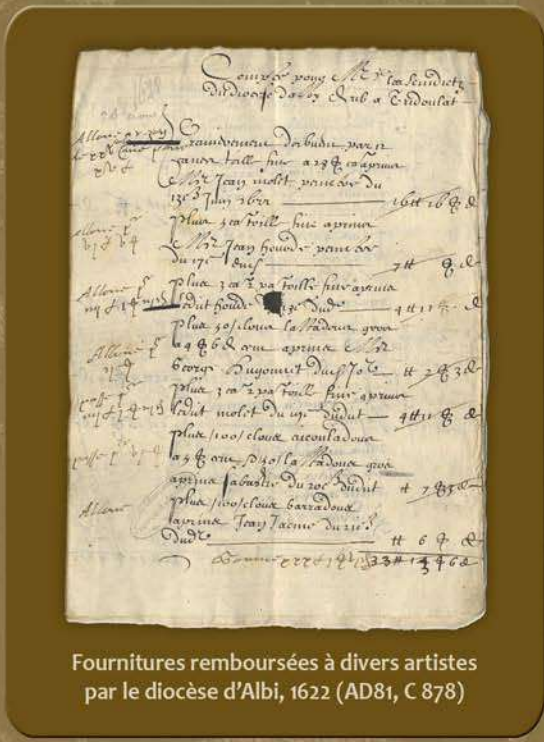
Bail à peindre le tabernacle de Castelneau-de-Lévis, 5 mai 1613 (AD81, 6 E 13/481) et le tabernacle (Musée Toulouse-Lautrec d'Albi, déposé au trésor de la cathédrale Sainte-Cécile ; cl. CAO)



Item de Jean Moulet au compoix de 1601 pour Sainte-Martiane d'Albi (AD81, 4 EDt CC 7)

Contrat de mariage de Jacques Moulet et Marie Boudet, 22 sept. 1648 (AD81, 6 E 13/517)



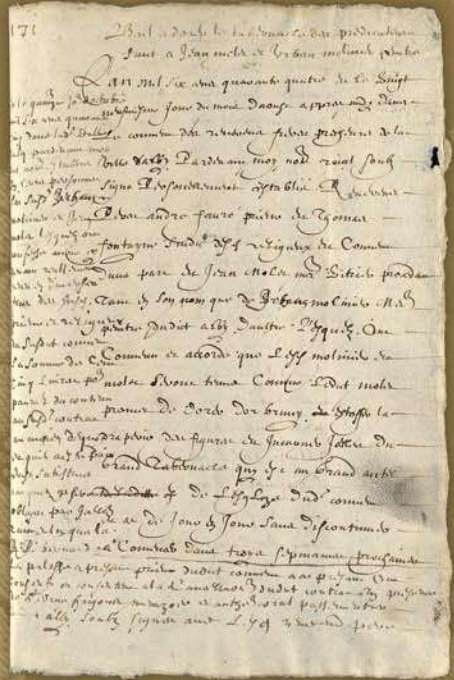


Fournitures remboursées à divers artistes par le diocèse d'Albi, 1622 (AD81, C 878)

On retrouve ces peintres, ainsi que leurs confrères Molinier et Sabatier, et encore Hugonnet, travaillant pour le diocèse d'Albi, à travers des comptes de fournitures, en juin 1622 ; concernant Jean Moulet, il s'agit de l'achat de plusieurs cannes de toile fine. En 1638, il repeint les armoiries de la ville d'Albi « qui sont sur le portal de l'entrée de la maison de mons' de Teyssier », pour la somme de 3 livres et 10 sols.

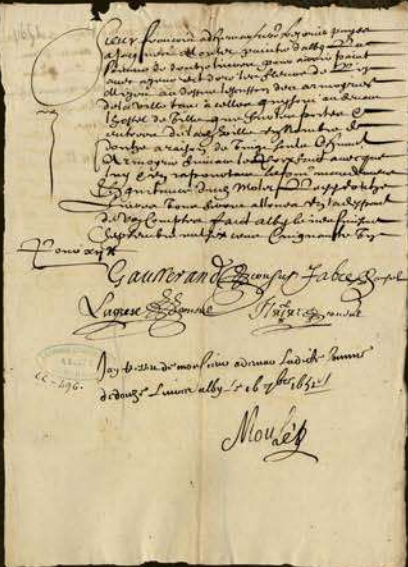
C'est encore un bail conjoint – cette fois avec le peintre Jean Molinier – que lui passent les Frères Prêcheurs d'Albi le 29 août 1644. D'après le contrat retenu par M^e Ferrasse, les deux artistes sont chargés « de dorer d'or bruny, estoffer la draperie des figures en incarnat (rehausser de rouge les draperies des statues), icelles du grand tabernacle qui est au grand autel » de leur église moyennant 105 livres, avec un acompte de 45 livres suivant la commande, et le restant après la fin du travail (le solde intervient le 10 octobre 1645).

On ne trouve par la suite que des travaux de moindre importance effectués par Jacques Moulet pour la ville d'Albi. En 1651, il perçoit « 12 livres, pour avoir paint avec azeur et doré les fleurs de liz mises au-dessus l'escusson des armoyries de la ville, tant à celles qui sont au devant l'hostel de ville que sur les portes et entrées de ladite ville, en nombre de 12, à raison de 20 soulds chascune armoyrie » (il s'agit de la marque de la suzeraineté du roi sur la ville, ajoutée par le sculpteur Jean Lafon sur tous les bâtiments où figurent les armoiries d'Albi). À l'occasion du sacre de Louis XIV, 5 livres lui sont versées « pour la fasson de quatre armoyes et cinq guidons pour metre alantour de quatre piliers du feu de joye » du 12 juillet 1654.



Bail à dorer le tabernacle du couvent des Frères Prêcheurs à Jean Molet, vitrier, et Jean Molinier, peintre, 1644 (AD81, 6 E 9/178)

Mandement et quittance de Jacques Moulet pour la peinture de fleurs de lys, 1651 (AD81, 4 EDt CC 496)



Signature de Jacques Moulet (son père ne sait pas signer)



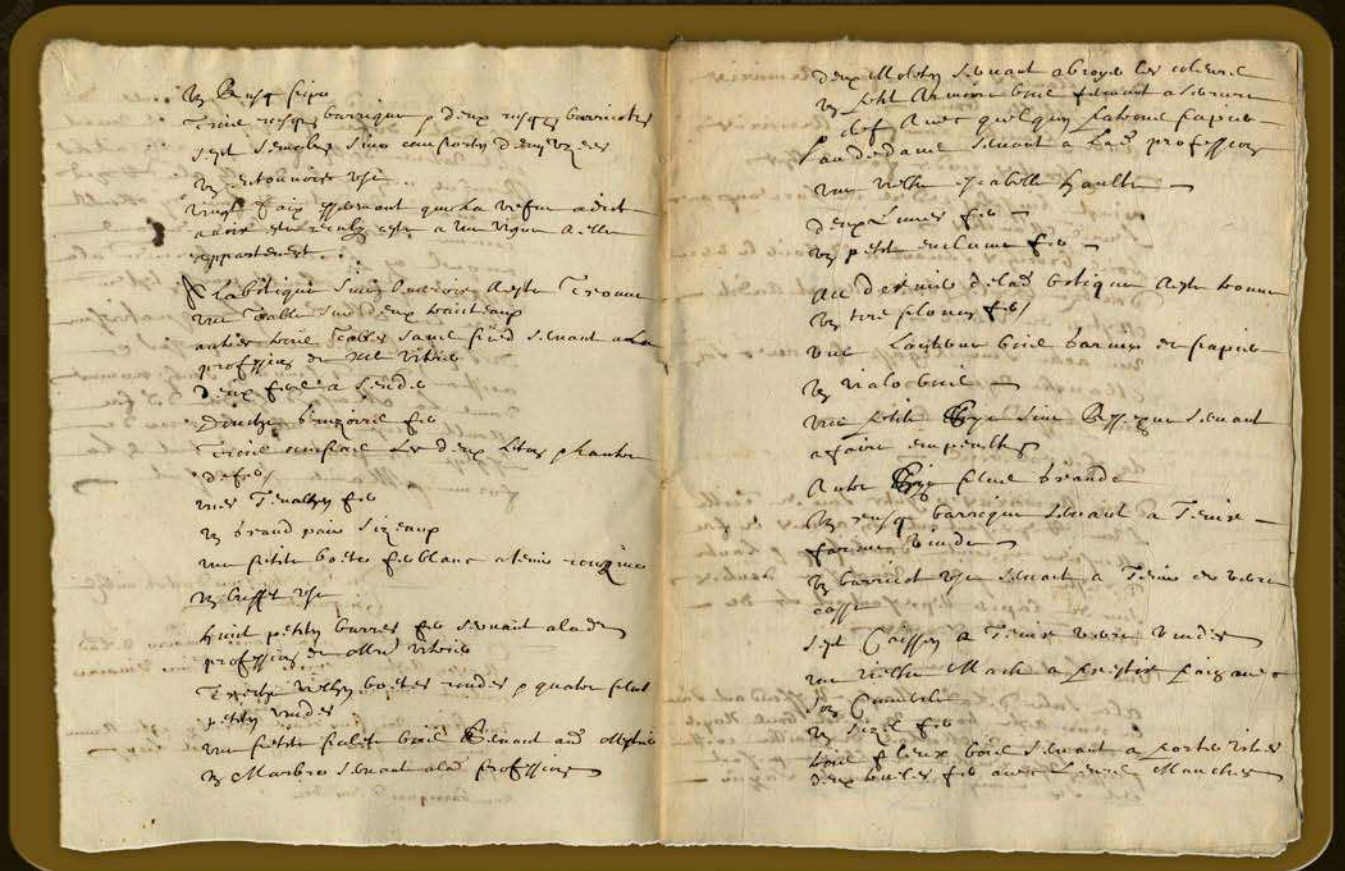
Jean Moulet décède le 5 juillet 1659 – deux ans après Catherine Demons (ensevelie le 2 décembre « en l'église Saint-Salvy, au tombeau de ses prédécesseurs » – et son fils Jacques (« dit Le Picard », selon son acte de sépulture) le 5 septembre 1659. À la demande de sa veuve est établi un inventaire de ses biens afin de préserver les intérêts de leurs enfants, encore très jeunes. Outre la « cave vinaire », avec « tine vinaire, barriques, vin clair rouge et fagots de sarments » en relation avec l'exploitation de la vigne apportée en dot, on note une « boutique sive ouvroir » contenant du matériel et fournitures relatifs au travail de vitrier et à celui de peintre. Après avoir fait nommer des tuteurs à ses enfants et prévu leurs héritage et dotations, Marie Boudet se remarie le 4 juillet 1660 avec Marc Lor, autre peintre vitrier d'Albi ; à son décès, le 13 mai 1667, elle rejoint Jacques Moulet au tombeau familial.



Inventaire après décès
des biens de feu Jacques
Moulet, maître vitrier,
13 octobre 1659 (AD81, 3 E 3/391)

Biens de feu Jacques Moulet, 1659

Dans la boutique ou ouvroir de la maison de la rue de l'église des Pénitents, on trouve notamment : une table avec tréteaux ; 3 tables sans pieds ; 8 petites barres de fer servant au métier de vitrier ; une tenaille, une grande paire de ciseaux, un escabeau, du fer, une petite enclume ; une petite palette bois ; deux moletons servant à broyer les couleurs ; quelques patrons en papier dans une armoire fermant à clef ; une barrique et 7 caissons servant à tenir des morceaux de verre ; deux planches servant à faire armoiries ; autre planche pour faire armoiries (gabarits ?) ; 20 pinssels ordinaires de porceaux avec leur manche ; 3 brosses servant à nettoyer le verre ; 12 réglettes en bois servant au métier de vitrier ; 2 armoiries peintes sur des toiles, l'une représentant les armes de feu M. le comte d'Aubijoux, et l'autre de cette ville, et une vingtaine d'autres sur du papier, représentant celles de divers particuliers décédés ; 100 patrons papier ou carton servant au métier de vitrier ; 44 faux visaiges ; 33 spatules fer ; 12 portraits d'empereurs sur carton ; un portrait de feu Jean Moulet ; 2 portraits, l'un Jésus Christ, l'autre la Vierge, sans cadre ; les armes du roi peintes sur des toiles ; 2 toiles peintes en châssis ; une porte toile sur deux échelles bois ; une planche bois servant à faire des images représentant Jésus et Marie sa mère ; 41 moules de faux visages plâtre ; un moule servant pour faire des images de l'Adoration des rois, en plâtre, etc.



Peintres méconnus

dans l'Albigeois
du XVII^e s.

L et M

